

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Du 13 Avril 2017

Membres présents : 10

Membre excusé : 1 DHOUTAUT Jacques (procuration à Hernandez Didier)

Membre absent : 0

- Ordre du Jour**
- *Vente du terrain communal*
 - *Travaux route départementale (subvention et emprunt)*
 - *Ouverture d'une ligne de trésorerie*
 - *Ouverture d'un poste de rédacteur principal 2^o classe*
 - *Affaires diverses*

1. Vente du terrain communal

Le Conseil accepte, à l'unanimité, de vendre une partie de la parcelle B 308 (543 m²) au prix de 130 € / m² à la société Pellegrini.

Les frais de notaire et de géomètre seront pris en charge par l'acquéreur.

Cette parcelle sera intégrée au plan d'aménagement du futur lotissement.

2. Travaux de sécurité – route départementale

Les élus ont réfléchi à divers aménagements possibles sur la route départementale pour réduire la vitesse. Il est proposé de réaliser deux ralentisseurs. Accord du conseil.

Un dossier de subvention sera déposé auprès du Conseil départemental au titre des aménagements de sécurité.

Un emprunt sera éventuellement contracté.

3. Ouverture d'une ligne de trésorerie

Pour faire face aux dépenses et dans l'attente du versement de subvention, le conseil accepte d'ouvrir une ligne de trésorerie de 60 000 € / 1 an.

Jacques Dhoutaut est autorisé à signer ce contrat avec la caisse d'épargne au taux de 1 %.

4. Ouverture d'un poste de rédacteur principal 2^o classe

La secrétaire de mairie peut bénéficier d'un avancement de grade du fait de son ancienneté. Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'ouvrir un poste de rédacteur principal de 2^o classe pour 21 h hebdomadaire.

5. Affaires diverses

- Pour information, la délibération du 17 mars 2017 instituant le droit de préemption est non conforme. Elle devra être reprise une fois le PLU adopté.
- Logement communal : le conseil autorise Monsieur le maire à signer le bail avec les futurs locataires.
- Demande de l'APAPT (Port Titi) pour apposer des panneaux d'interdiction d'accès jusqu'au bord du lac. A voir.
- Fleurissement du village prévu le 30 mai, avec le jardin en fleurs d'Aubonne.
- Fête des mères : repas à prévoir le vendredi 19 mai.

La séance est levée à 21 h 45

Les Grangettes, le 14 avril 2017

Le Maire,

